

PETITES VILLES DE DEMAIN DOURDAN



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION DU 25 MARS 2022

Illustrations :
Mairie de Dourdan
Dourdan Tourisme
©Charline Féral
(2018)

SOMMAIRE

Introduction

Petites villes de demain

1. Qu'est-ce que le programme Petites villes de demain (PVD)
2. Calendrier
3. Ce qui a été lancé

Intervention du CAUE

1. Présentation du CAUE
2. Présentation du Plan-programme

Enjeux

Etapas à suivre

PETITES VILLES DE DEMAIN, C'EST QUOI ?

- Un programme qui accompagne les projets de territoire du bloc local

Lancé le 1er octobre 2020

Vise à améliorer les conditions de vie des habitants des communes de moins de 20000 habitants et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

- Objectif

Renforcer les moyens des élus des villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités, et leurs intercommunalités, pour bâtir et donner les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

- Concrètement

La commune peut intervenir sur n'importe quel sujet : habitat, espace public, mobilité, commerce, culture, ... tant que les actions envisagées améliorent le cadre de vie ou la préservation de l'environnement

10

Communes de
l'Essonne lauréates du
programme



1 commune PVD dans le territoire
de la CCDH

Dourdan

Devenir ou redevenir
des villes dynamiques,
où il fait **bon vivre** et
**respectueuses de
l'environnement**



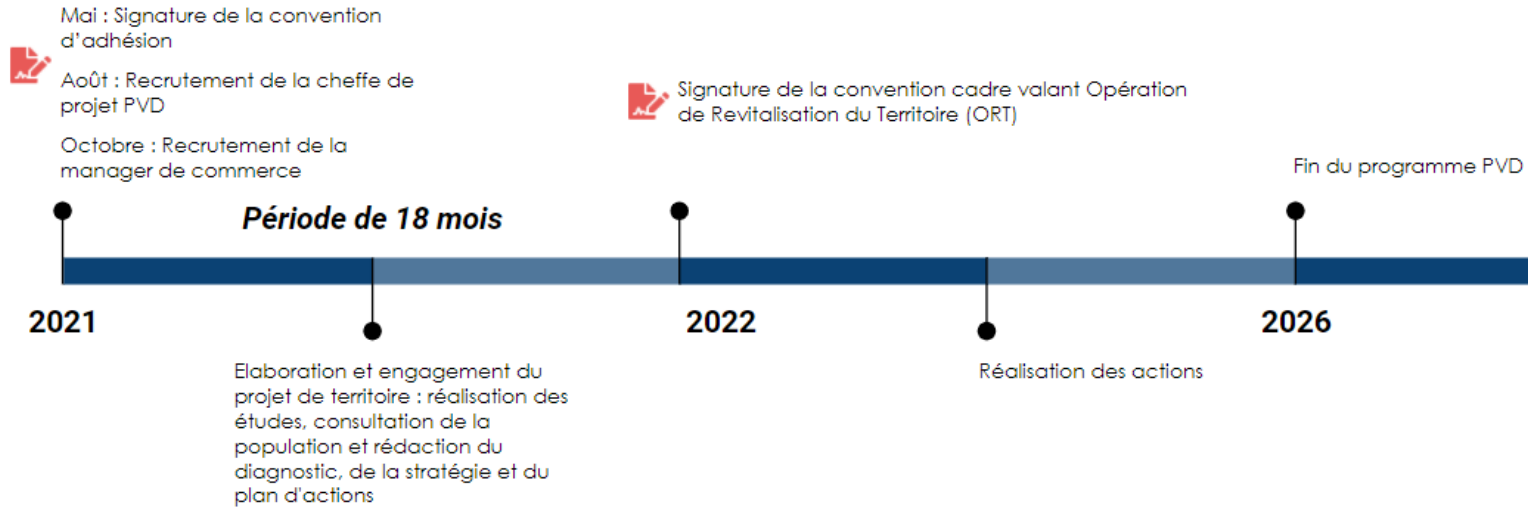
Permettre l'émergence de projets PVD
qui s'appuient sur les dynamiques de la
transition écologique, l'implication
citoyenne et l'innovation

Actions de
revitalisation à
coordonner au sein
d'un projet global



Signature d'une convention
cadre PVD valant ORT

CALENDRIER



Aujourd'hui, nous sommes dans la période des 18 mois pour définir la marche à suivre,

La convention cadre est évolutive :
Signature d'avenants pour intégrer des études ou des avancées sur certains projets

DIFFICULTÉS DU TERRITOIRE COMMUNAL

- Un **espace public peu adapté** aux besoins actuels
 - Omniprésence de la voiture avec une place centrale orientée uniquement vers un rôle de parking, des espaces peu qualitatifs pour les piétons, un vélo peu présent sur la ville, des fossés du château peu valorisés, ...
- Des **connexions physiques ou visuelles parfois contraintes** au niveau infracommunal et intercommunal
- Un habitat du centre ancien
- Une **signalétique hétérogène, insuffisante et peu efficace**
- Une part importante de la population touchée par la **précarité et la pauvreté** :

CE QUI A ÉTÉ LANCÉ

- Recrutement d'une cheffe de projet et d'une manager du commerce
- Partenariat avec 2 écoles d'architecture :
 - Ecole de Paris-Malaquais thème abordé la valorisation de la place du chariot et l'articulation entre cette place, le parc et l'orge
 - Ecole de ENSA Val-de-Seine thème abordé : le centre-ville (lancement en mars)
- Partenariat avec le CAUE pour le plan-programme



- Des études pour agir et améliorer votre cadre de vie



QU'EST-CE QUE LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT ?

Une association qui assure une mission de service public de conseil, d'information, de formation et de sensibilisation auprès des particuliers, des collectivités et de l'Etat

Le CAUE de l'Essonne a été créé en 1979 et construit ses actions autour de quatre thématiques, en lien étroit avec le Conseil Départemental et les acteurs du territoire :

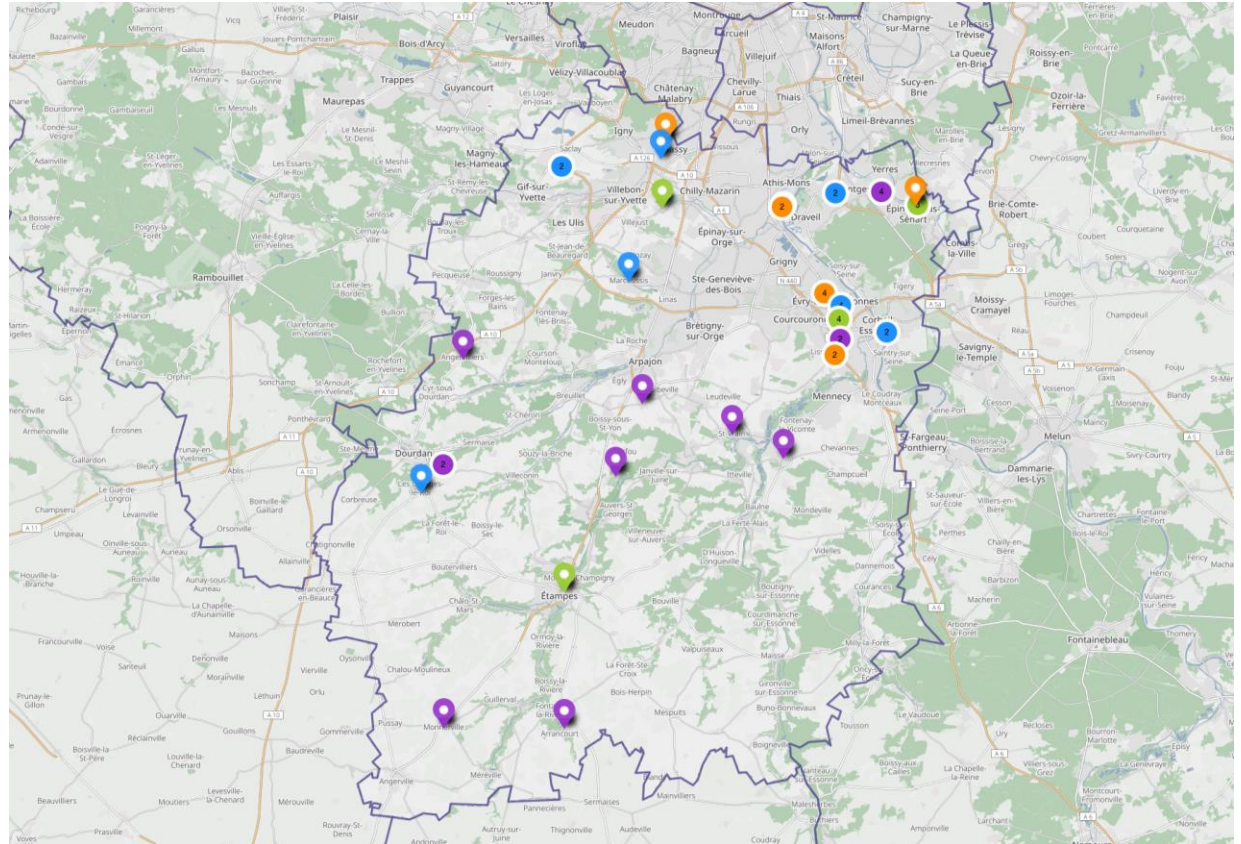
- la pédagogie
- l'appui aux territoires
- les espaces naturels et le cadre de vie
- l'habitat et l'architecture

Essonne
c | a.u.e

Conseil
d'architecture
d'urbanisme
et de l'environnement

DES EXEMPLES D' ACTIONS DU CAUE EN 2021

- Collèges en chantier à Grigny
- Un plan programme pour Dourdan
- Les rives de Seine en Essonne, un site inscrit
- A Brunoy, étudier et rénover une habitation patrimoniale



A DOURDAN, LE RÔLE DU CAUE 91

Elaborer une « **feuille de route** » c'est :

- Construire une vision cohérente
- Définir des priorités
- Proposer des axes de réflexion pour l'avenir
- Être un support de méthodologie
- Hiérarchiser les actions à mettre en œuvre

COMMERCE

BIODIVERSITÉ

PATRIMOINE

COHÉRENCE

PROJETS

PRIORITÉS

MÉTHODOLOGIE

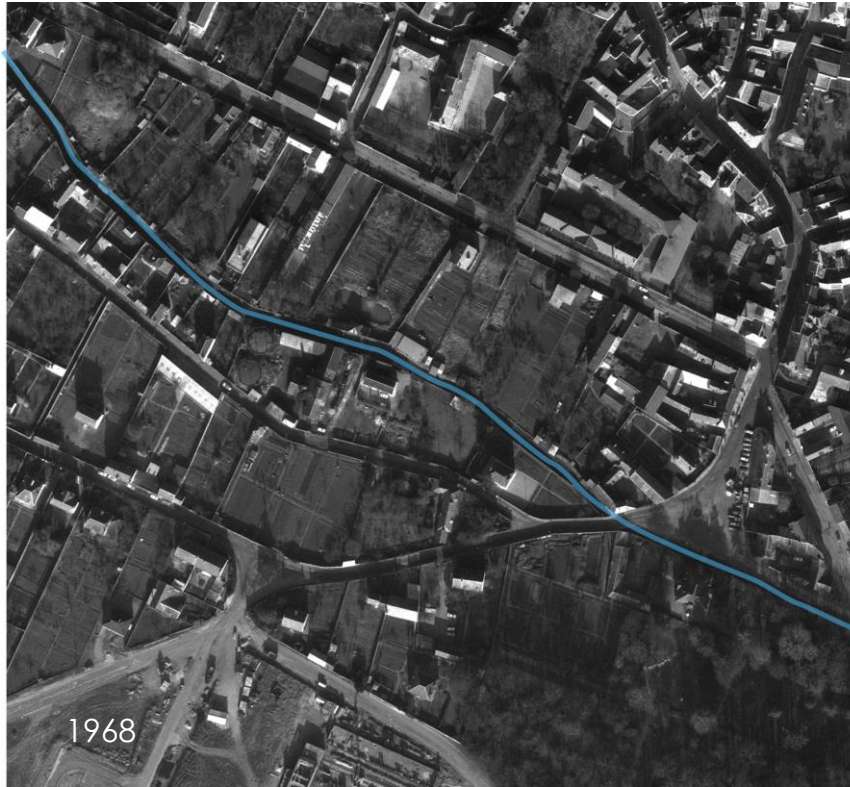
ESPACE PUBLIC

UN PLAN PROGRAMME EN 4 AXES

1. **Animer** le centre-ville
2. Mieux **relier** le centre et ses quartiers
3. **Développer** le quartier de l'hôpital
4. **Créer un maillage de mobilités** douces en pensant le paysage à grande échelle



UN PATRIMOINE EN ÉVOLUTION



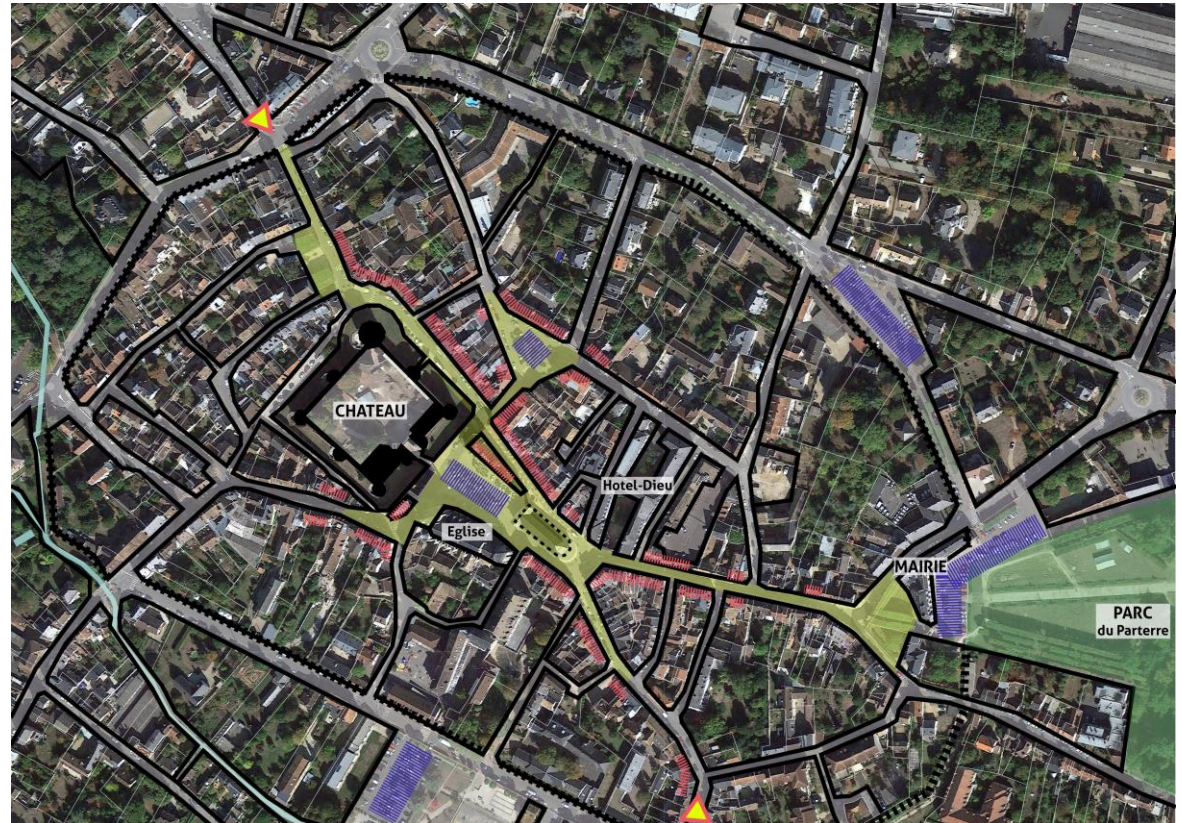
AXE 1 : ANIMER LE CENTRE ANCIEN

Des atouts

- Patrimoine bâti remarquable
- Des cœurs d'îlots jardinés
- Des espaces publics adossés aux monuments
- Un linéaire commercial important
- La proximité des transports

Des faiblesses

- Un centre-ville peu animé en dehors du commerce
- Forte présence de la voiture
- Les abords du château peu valorisés
- Peu de terrasses
- Peu d'aménagements pour les mobilités douces



AXE 1 : ANIMER LE CENTRE ANCIEN

Des opportunités

- Espaces publics à repenser pour diversifier les usages
- Semi-piétonnisation de certaines rues
- Valorisation de la Halle de marché

Des menaces

- En cas d'inaction, un déclin accru du centre ville
- L'attractivité touristique peut impacter le quotidien des habitants
- Imperméabilisation des sols

Des leviers d'action possibles

- Réflexion sur l'usage des fossés
- Organiser des micros événements
- Aménager des terrasses sur les espaces publics



AXE 2 : MIEUX RELIER LE CENTRE ET SES QUARTIERS, LE QUARTIER DU PARC

Des atouts

- Un vaste espace libre
- Un parc à haute valeur patrimoniale
- De nombreux équipements publics animant le quartier
- Un axe E/O historique reliant le quartier au centre-ville

Des faiblesses

- Le bois du parc créant une limite naturelle
- Un parc peu mis en valeur avec un sol abimé
- Peu d'accès aux bords de l'Orge
- La terrasse de l'Hôtel de ville occupée par du stationnement
- Le champs de foire est sous-utilisé



AXE 2 : MIEUX RELIER LE CENTRE ET SES QUARTIERS, LE QUARTIER DU PARC

Des opportunités

- L'axe E/O à affirmer
- Constitution d'un pôle rayonnant à l'échelle intercommunale avec un nouveau centre culturel
- Une topographie et un sous-bois à exploiter

Des leviers d'action possibles

- Des aménagements flexibles pour mettre en valeur l'axe
- Préserver des espaces libres pour les événements et permettre l'appropriation
- Etudier un projet de centre culturel

Des menaces

- L'accentuation de la coupure entre le quartier et le centre-ville
- Développement du centre commercial en concurrence avec le centre-ville
- Un nouveau centre culturel qui ne s'intégrerait pas à cet environnement



AXE 3 : DÉVELOPPER LE QUARTIER DE L'HÔPITAL

Des atouts

- L'hôpital: qualité de vie et attractivité
- Equipements publics regroupés
- Desserte facile (gare, bus et D836)
- Cadre naturel remarquable
- Vues sur le grand paysage
- Le chemin du Milieu, transition douce vers la vallée de l'Orge

Des faiblesses

- Manque de visibilité depuis la D836
- Accès aux équipements peu qualitatifs
- Circulations douces peu sécurisées
- Omniprésence de clôtures
- Stade difficilement accessible



AXE 3 : DÉVELOPPER LE QUARTIER DE L'HÔPITAL

Des opportunités

- L'hôpital : pôle pédiatrie, nouvelle offre de soins, logements pour soignants
- Deux friches ferroviaires : opportunités de valorisation foncière?
- Bouclage du chemin du Champ de course et de la rue du Mesnil possible
- Topographie et horizons boisés à révéler

Des menaces

- Congestion des circulations
- Imperméabilisation des sols pour le stationnement
- Développement à l'encontre du caractère «vert» du secteur

Des leviers d'action possibles

- Insérer les équipements dans leur paysage
- Assurer la lisibilité des circulations
- Utiliser l'architecture comme facteur d'attractivité



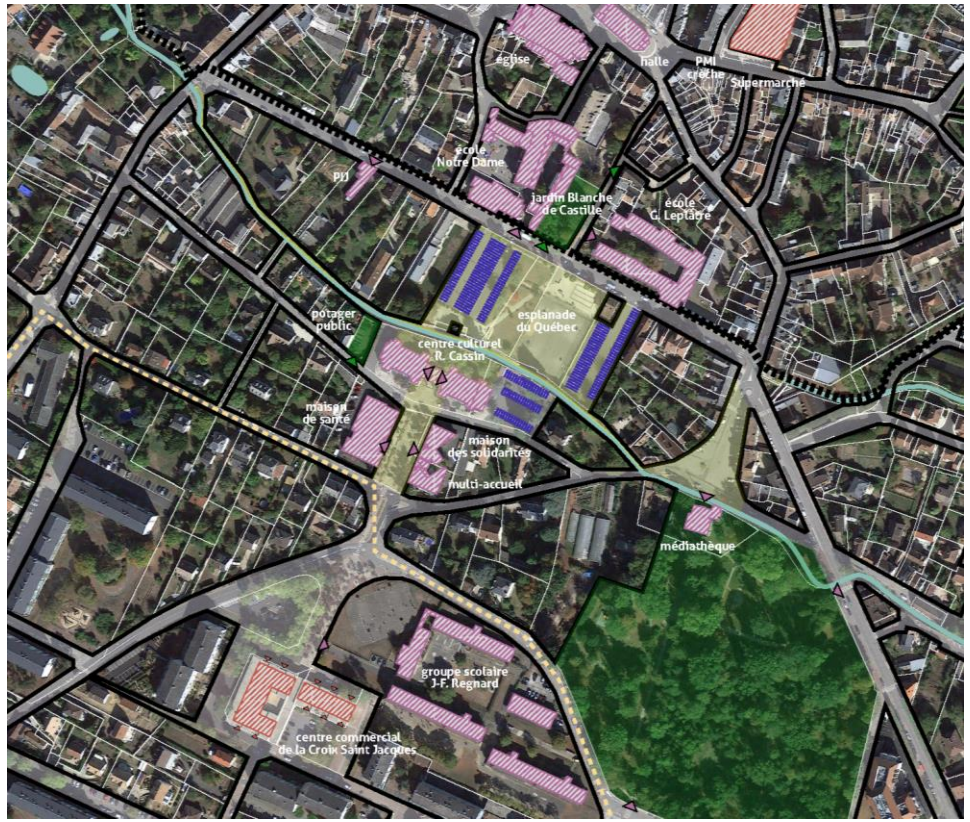
AXE 4 : CRÉER UN MAILLAGE DE MOBILITÉS DOUCES

Des atouts

- Quartier organisé sur un axe N/S relié au centre-ville
- Orge découverte, berges aménagées
- Vaste espace libre en bord de rivière
- Équipements publics animant le quartier
- Proximité du parc Lejars - Rouillon

Des faiblesses

- Esplanade du Québec imperméabilisée, stationnement, appropriation difficile
- Rivière peu valorisée, berges fragilisées
- Vues obstruées par le centre Renée Cassin.
- Place du Chariot très « routière »
- Parc peu valorisé, accès limités, peu lisibles



AXE 4 : CRÉER UN MAILLAGE DE MOBILITÉS DOUCES

Des opportunités

- Axe N / S bordé d'emprises publiques qui permet une liberté d'action
- Esplanade du Québec : potentiel pour un espace public de qualité
- Possibilité de relier le jardin Blanche de Castille et l'esplanade
- Médiathèque: patrimoine, capacité d'accueil, culture
- Construction de logements possible entre la rue des Vergers Saint-Jacques et l'Orge

Des menaces

- Crue de l'Orge
- Fragilisation des berges, promenade dangereuse
- Altération de la vue sur le centre-ville par les futurs usages

Des leviers d'action

- Favoriser des aménagements qui révèlent la rivière et permettent des usages au bord de l'eau
- Faciliter les circulations douces
- Réflexion sur la désimperméabilisation des sols



LA VISION PORTÉE PAR LA VILLE

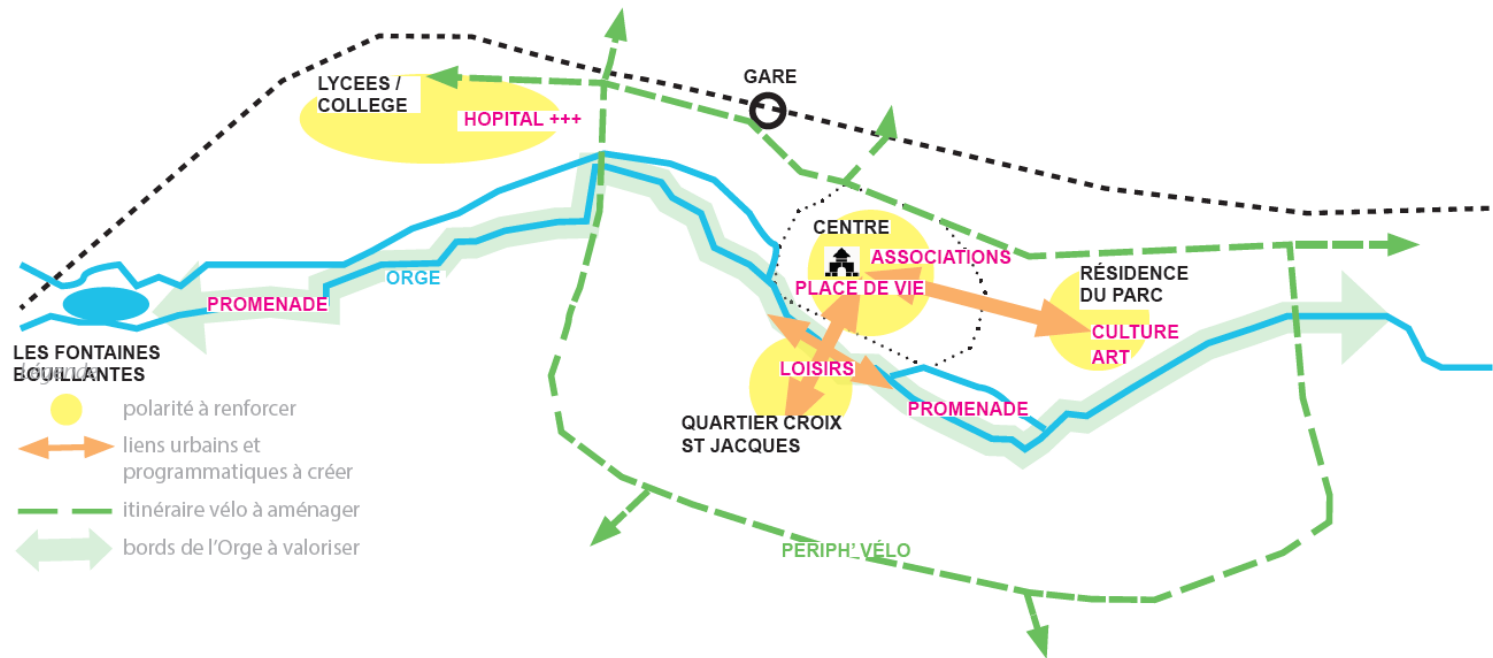


Schéma illustrant la vision portée par la Ville pour son développement

© CAUE de l'Essonne

PREMIERS ENJEUX IDENTIFIÉS

Etablir des liaisons qualitatives entre ville centre et villages et entre centre-ville et quartiers

- Développement l'usage des mobilités douces
- Améliorer les connexions extra communales
- Valoriser l'Orge
- Réduire les coupures visuelles et physiques entre quartiers

Améliorer l'espace public et valoriser le patrimoine

- Créer un centre-ville apaisé, conviviale, accessible pour tous (personnes âgées, poussettes, piétons, vélos, ...)
- Optimiser le stationnement
- Améliorer la signalétique
- Développer une offre de logements adaptées
- Valoriser le patrimoine historique
- Accompagner la réhabilitation des logements anciens

Adapter les services offerts à la population

- Créer de nouveaux équipements publics et développer ceux existants
- Développer le centre hospitalier
- Rendre la ville attractive



ÉTAPES SUIVANTES



PROCHAIN RENDEZ-VOUS

- Les **samedis 9 et 16 avril** : marches exploratoires animées notamment par le CAUE
 - Sur inscription : pvd@dourdan.fr ou au 01.60.81.14.14
- En avril : rencontre entre PVD, le CME et les jeunes
- Sur la plateforme Purpoz

Toutes les informations seront disponibles sur l'onglet Petites villes de demain sur le site internet de la ville

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

TEMPS D'ÉCHANGE